

LORREINFO

Édition n°45
2025



Village ambassadeur
du don d'organes

N°45 - 2025

LORREINFO

Le bulletin d'information de l'Association
d'Aide aux Insuffisants Rénaux en Lorraine



FRANCE REIN
RÉSEAU SOLIDAIRE EN ACTION

LORRAINE

ÉDITO

Édition n°45
2025



Le mot
du président

Le déficit budgétaire de la France est un sujet récurrent. En 2023, le déficit public de la France s'élevait à environ 5,5 % du PIB (Produit Intérieur Brut), selon les estimations de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et du Gouvernement. Le déficit budgétaire de la France est donc estimé à environ 154 milliards d'euros. Dans le même temps, il est annoncé un déficit de la Sécurité Sociale de 11,5 milliards d'Euros ! Des chiffres à donner le tournis !

Or, ce n'est pas si simple, car le Budget d'un Etat n'est pas celui d'un particulier. Mais, je n'aurais pas assez de place pour disséquer l'ensemble de la question.

La dialyse représente 85 % des coûts de l'insuffisance rénale et même si la greffe est plus coûteuse la première année, sur le long terme elle est beaucoup moins onéreuse ! Sans même aborder le gain en qualité de vie pour la grande majorité des patients et leurs familles ...

La politique de prévention de la santé, en France, veut viser à améliorer la santé de la population en agissant sur ses déterminants et en réduisant les effets de la maladie.

Mais, que constate-t-on ?

Alors qu'un français sur dix est concerné par la maladie rénale - soit plus de 6 millions de personnes – peu de moyens sont délégués à la prévention. Pour la maladie rénale, c'est essentiellement le fait de notre Association et de personnels de santé motivés.

Notre programme d'ETP (Education Thérapeutique du Patient), E'DIRE, s'adresse à des patients en maladie rénale modérée, leur permettant de mieux connaître leur maladie et de respecter quelques règles pour éviter qu'elle se développe. Il répond à l'objectif de ne pas connaître la dialyse ou la greffe.

Or, ce programme n'est quasiment plus soutenu. Il disparaît en Meurthe-et-Moselle suite à son transfert de Nancy Métropole Santé vers le DAC 54 (Dispositif d'Appui à la coordination). Quant aux Vosges, une faiblesse de financement met en péril ce programme.

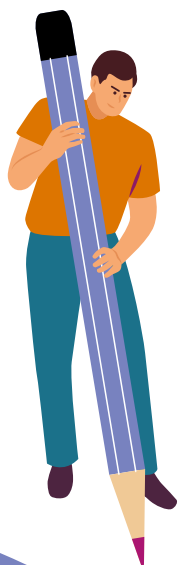
Les médecins généralistes devraient proposer l'ETP à tous leurs patients qui ont un DFG de 45 à 30. Ce qu'ils ne font pas.... Et attendent que la situation soit trop dégradée pour les envoyer aux néphrologues.

Pire, certains patients se retrouvent au bord de la dialyse sans avoir été suivis préalablement...

Pourtant, **les Laboratoires d'Analyses Médicales attirent l'attention des généralistes lorsque la créatinine et le DFG ne sont pas bons.** Et maintenant, ils alertent également sur le RAC (Rapport Albumine sur Créatine), indicateur encore plus pertinent pour déterminer l'évolution de la maladie rénale. Nous ne pouvons qu'être catastrophés du laisser-aller des Pouvoirs Publics en ce domaine...

Quand c'est pour punir les patients en ne tenant pas compte des problèmes spécifiques des dialysés en matière de transport sanitaire, les Pouvoirs Publics sont là, mais pour une politique de dépistage, de prévention et d'anticipation, ils ne sont pas beaucoup présents....

Je n'aime pas les discussions trop pessimistes, mais aujourd'hui, je suis en colère de constater qu'une partie des patients se retrouve en dialyse alors qu'ils auraient pu l'éviter... Quel gâchis....



Pascal Févotte,
Président France Rein Lorraine

Les membres du comité de rédaction :

Annick SINGER, Emilie MENEGAZ, Clotilde KRZYWIZNIAK,
Joëlle JACQUART, Carine MEHUL - Directrice ASA (Association Saint André),
Corine BOUIN - Coordinatrice paramédicale SE-Rein Grand Est, Alexandre KLEIN -
Secrétaire SE-REIN Grand Est, Arnaud STOLZ - Président SE-REIN Grand Est, Roland
GALLET, Didier CATTET, Pierre CUEVAS, Pascal FEVOTTE, Bernard GINTHER

Remerciements

M. Pascal FEVOTTE, Directeur de Publication, remercie les Associations de Traitement de l'Insuffisance rénale (l'ASA et l'ALTIR) ainsi que le groupe PASTEUR d'Essey-lès-Nancy, pour leur soutien financier, qui nous permettent de réaliser ce bulletin.





Le mot du rédacteur

Vous n'avez pas été sans remarquer que **l'an dernier vous n'avez pas reçu ou lu notre bulletin Lorreinfo**. La vie associative connaît, comme d'autres activités humaines, des vicissitudes ...

Ce numéro 45 ne déroge pas quant à sa ligne éditoriale que nous nous efforçons de maintenir. **Vous retrouverez l'actualité, les préoccupations mais aussi les satisfactions observées en Lorraine au niveau de la MRC (Maladie Rénale Chronique).**

L'opération VADO (Villes Ambassadrices du Don d'Organes) se poursuit à son rythme ... Vous pouvez, dans votre commune solliciter vos élus.es afin de rejoindre et d'amplifier ce mouvement.

Pascal Févotte, président de France Rein Lorraine, a participé à un webinaire consacré à **la littérature en santé**. Ce sujet peut vous paraître obscur au demeurant, mais il est non seulement d'actualité, mais fort intéressant.

En 2005, **la loi a créé les MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ; chaque département en possède une. N'hésitez pas à la consulter.

Nous fréquentons très souvent des établissements de santé. Ceux-ci sont **soumis à certification**, cela ne va pas forcément de soi, mais cela garantit, entre autres, la qualité des soins dispensés.

Nous observons des changements quant au dispositif d'accompagnement à la prescription médicale. Là également, nous devons rester attentifs face à ces évolutions récentes.

Nos associations départementales s'efforcent de maintenir le cap aussi bien par des campagnes de **dépistages** que par des **activités festives et conviviales** ou encore dans l'amélioration du confort des dialysés.es.

La transplantation est mise à l'honneur dans les Vosges. En effet, M. René Chevreux a fêté son anniversaire greffes tout en restant vaillant ! Toutes nos félicitations. Dans le même ordre d'esprit, la commune de Marly, dans le sud messin, a planté **un arbre de vie**. France Rein Moselle était associée à cet événement aux côtés de l'ADOT (Association de don d'organes et de tissus humains).

Notre association a pris part à **une nouvelle formation qui concerne le traitement conservateur**. Ce projet s'est concrétisé en 2024 et conclu en 2025 pour le premier groupe. Une seconde session a débuté.

Au niveau de la Région Grand Est, nous vous présentons **un nouveau modèle de coopération en santé : SE-REIN Grand Est**.

Des évolutions intéressantes ont été observées récemment à l'ASA de Metz (Association Saint André), pour **le bien être des patients**.

Mais, nous connaissons aussi **des peines**. Nous rendons un hommage ému à Evelyne et Lucette qui nous ont quittées. Elles demeureront à jamais dans nos cœurs.

Une note plus positive ! Esteban, s'est lancé **un défi** : traverser à pieds, une partie de l'Europe de l'Ouest et de la France pour récolter des fonds en faveur de l'Hôpital de Mont-Saint-Martin (54) où sa maman est dialysée. Toute notre admiration et nos félicitations !

Merci pour votre soutien et votre aide. Nous ne pouvons poursuivre nos actions en faveur de insuffisants.es rénaux qu'en étant plus nombreux, plus solidaires. Adhérer et faites adhérer à France Rein !!!

Bernard Ginther,
Responsable du comité
de rédaction

SOMMAIRE

À LA UNE

SE-REIN Grand Est révolutionne
la coopération en santé **p.4**

RECHERCHE

La Littératie en santé **p.6**

Le traitement conservateur **p.7**

Os : ils sont vivants et
dialoguent avec les reins ! **p.7**

INFOS

La certification des
établissements de santé
en France **p.8**

Dépistages des maladies
rénales en lorraine **p.9**

Dispositif d'accompagnement
à la prescription **p.9**

DÉPARTEMENTS

Meuse **p.10**

Vosges **p.11**

Moselle **p.12**

Meurthe et Moselle **p.13**

SOLIDARITÉ

Aide à Mayotte **p.14**

VOYAGE

Camping-car et dialyse **p.14**

S'ENGAGER

Les Villes Ambassadrices
du Don d'Organes **p.15**

Bulletin d'adhésion **p.15**

À LA UNE



SE-REIN GRAND EST RÉVOLUTIONNE LA COOPÉRATION EN SANTÉ

SE-REIN GRAND EST est un nouveau modèle de coopération en santé au service des patients et de la communauté néphrologique du Grand-Est.

Les Dispositifs d'Expertise Régionale (DER) sont issus de la Loi Organisation et Transformation des Systèmes de Santé (OTSS) du 24 juillet 2019 qui a eu pour objet de faire évoluer les réseaux de santé. Le cahier des charges des DER a été élaboré par l'ARS Grand Est.

Concrètement sur notre région Grand-Est, regroupant ainsi l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, cela a abouti à l'évolution de NEPHROLOR (Réseau Lorrain de néphrologie depuis 2002) devenu INNOV-NEPHRO le 9 juillet 2024 avec de nouvelles missions portant sur l'innovation, et à la création le 26 juin 2024 d'un dispositif d'Expertise Régionale en Néphrologie Grand-Est, nommé SE-REIN GRAND EST.

SE-REIN GRAND EST, toujours en cours de développement, ambitionne de devenir un modèle de coopération en santé pour améliorer les soins en région Grand-Est et venir en soutien aux professionnels de santé de la communauté néphrologique et autres partenaires en partageant son expertise sur le territoire.

Construit autour d'une gouvernance forte et d'une organisation collaborative impliquant professionnels de santé, institutions médicales, associations de patients atteints de maladie rénale chronique et partenaires stratégiques, SE-REIN GRAND EST entend fédérer l'ensemble des acteurs régionaux pour harmoniser les pratiques médicales, renforcer les collaborations entre établissements et intégrer la voix des patients dans les décisions clés.

SE-REIN

2 missions socles et une optionnelle

1

Concevoir et organiser l'accessibilité aux ressources et à l'information expertes sur la thématique

- ✓ Assurer une veille scientifique et diffuser des référentiels
- ✓ Participer à la formation des acteurs
- ✓ Contribuer à la recherche

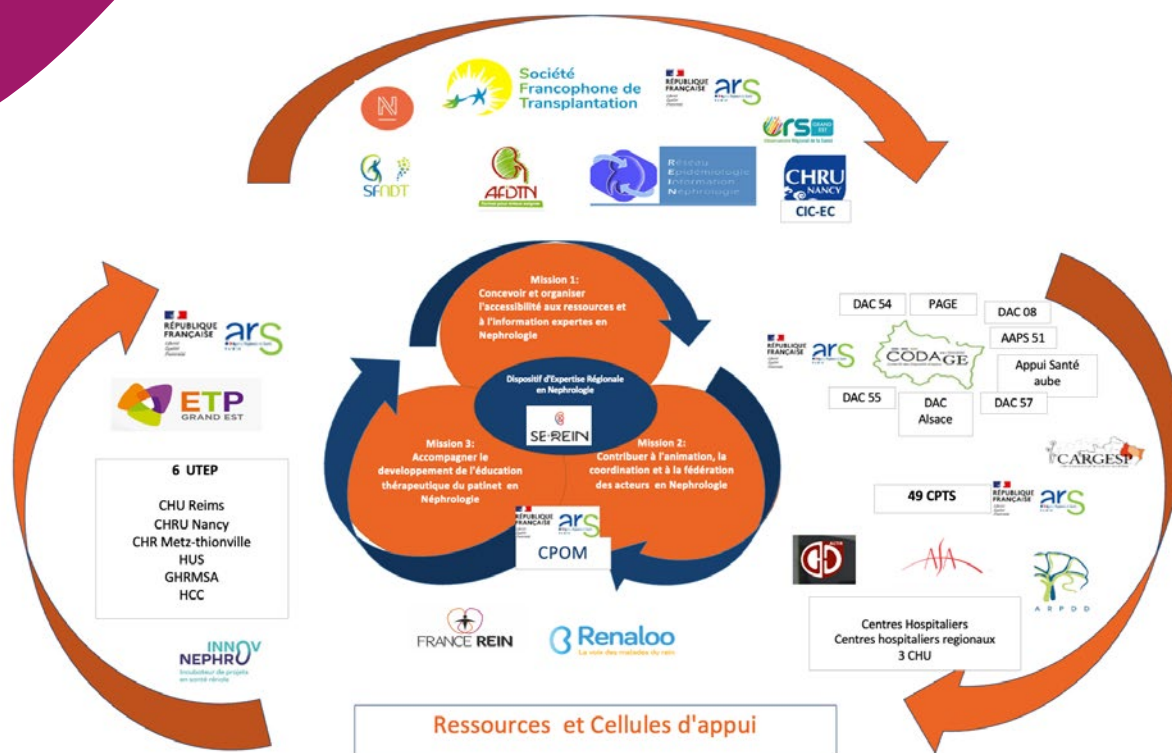
2

Contribuer à l'animation, la coordination et la fédération des acteurs sur la thématique

- ✓ Participer à l'analyse des besoins et des ressources
- ✓ Contribuer à l'animation régionale
- ✓ Accompagner les professionnels dans leur organisation sur leur territoire d'action
- ✓ Concevoir et diffuser de l'outillage à destination des professionnels (outils, protocoles, RCP...)

Accompagner le développement de l'éducation thérapeutique du patient

- ✓ Assurer l'ingénierie de conception, le soutien logistique à la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'ETP



En pratique depuis 8 mois, cela se traduit déjà par :

- la mise en place d'une gouvernance avec intégration des 3 associations FRANCE REIN du Grand-Est,
- l'identification des cellules d'appui partenaires,
- l'élaboration d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) pour 2025, avec la mise en place de groupes de travail sur des thématiques bien spécifiques, pour lesquels certaines actions peuvent être missionnées par l'ARS,
- la construction en cours d'un site internet pour diffuser l'information,
- la diffusion de plusieurs questionnaires d'enquête afin d'établir divers états des lieux, étape préalable et incontournable pour poser les bases d'un « Travailler ensemble »,
- l'organisation d'échanges pluriprofessionnels et multidisciplinaires via une réunion médico-soignante programmée le 25 juin 2025 à laquelle sont d'ores et déjà associées les associations de FRANCE REIN des 3 ante régions, une journée de rencontre Infirmier(e)s en Pratique Avancée (IPA) fin avril et à venir, en cours de réflexion une journée de rencontre des Enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA) sur le second semestre 2025.

Au travers de ces missions et actions, c'est pour SE-REIN la volonté :

- de soutenir le développement de nouvelles solutions technologiques et organisationnelles afin d'améliorer la qualité des soins et répondre aux défis futurs en soutenant des projets de recherche novateurs, répondant aux besoins évolutifs des professionnels et patients,
- d'un engagement fort en santé publique en renforçant la prévention régionale de l'insuffisance rénale grâce à des campagnes ciblées, en garantissant un accès équitable aux soins par la prise en compte des besoins spécifiques des populations sous-représentées ou géographiquement isolées, et enfin en associant activement les patients et leurs représentants dans les initiatives de prévention et de sensibilisation,
- de soutenir, d'accompagner le développement de l'Education Thérapeutique du patient MRC à tous les stades de la maladie rénale chronique et de favoriser le partenariat patient en ETP en misant sur la co-construction, la coanimation et la co-évaluation des programmes ETP.

Sur la base d'un modèle de financement durable reposant sur les contributions de ses membres ainsi qu'un partenariat avec l'ARS (subventions FIR) et d'éventuels fonds privés (appels à projets), SE-REIN GRAND-EST se lance le défi, à travers ses missions d'expertise, d'accompagnement et de l'écriture collaborative avec l'ARS d'un prochain COM, de répondre aux défis de demain.

LA LITTÉRATIE EN SANTÉ

Un webinaire a été organisé le 30 janvier 2025 sous l'égide de France Assos Santé et de l'EREGE (Espace de Réflexion Ethique du Grand Est). Le thème était précisément la Littératie en santé.

La Littératie en santé est reconnue être un élément déterminant de la santé publique. On entend par ce terme la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé.

Le professeur Julien Mancini,

de Marseille, a présenté les résultats de l'étude **HLS de 2020-2021 (Health Literacy Survey)** publiée courant 2024 (Santé Publique France). Plusieurs équipes de recherche en Europe, ainsi qu'une équipe française ont travaillé sur la **motivation** et les **compétences** mises en œuvre par les adultes pour accéder aux informations leur permettant de maintenir et d'améliorer leur santé. On peut retenir que pour notre pays, **les difficultés sont fréquentes** malgré un échantillon de population favorable (enquête en ligne et âge > 75 ans). Cependant, même si cela demeure un problème important, on peut considérer que la **Littératie en santé peut devenir un levier pour réduire les inégalités**. Sans doute existe-t-il un gradient social, qu'il est aussi difficile dans la population, de prévoir le niveau de la Littératie en santé. Que peut-on proposer ? Considérer que **tout le monde est à risque** et qu'il faille prendre des précautions universelles au regard des informations diffusées. La **numérisation en santé** peut être utile, mais il convient de prêter attention à la **fracture numérique**.

Pascal Févotte

a principalement axé son exposé sur le travail réalisé par les associations et en particulier par France Rein Lorraine pour **permettre aux usagers d'obtenir et de comprendre au mieux les informations concernant la santé**. Les professionnels ont un rôle déterminant auprès des patients afin qu'ils soient acteurs de leur santé et qu'ils connaissent au mieux leurs droits (exemple du choix du traitement de l'insuffisance rénale). Des actions sont menées par les RU (représentants des usagers) au sein des CDU (commission des usagers) dans le cadre des associations d'usagers. Pascal Févotte a présenté également le cas de l'arrivée de patients allophones et de leur accueil dans les centres de dialyse mosellans. Un autre outil de sensibilisation est présenté sous la forme d'un tuto: le cas de **l'hypotension en dialyse**.

Un dernier exemple a montré le rôle de l'association dans l'ETP (Education Thérapeutique du patient), mise en place depuis 2010 en co-construction avec Néphrolor (aujourd'hui Innov Nephro). Plusieurs ateliers sont proposés, en fonction des différentes **phases de la maladie rénale** (exemple de l'atelier concernant les médicaments). Nous ne sommes pas très à l'aise face à l'outil numérique (exemple Doctolib). Cela représente un nouveau défi face auquel il nous faut nous investir davantage. Ce webinaire s'est terminé par le « jeu » des questions/réponses. Vous pouvez le retrouver en intégralité sur :

🔗 www.youtube.com/watch?v=_551ixFf6_k

Le docteur Nicolas Giraudeau,

enseignant chercheur et chirurgien-dentiste à Montpellier, a présenté son travail : **Littératie en santé numérique et illectronisme**. Il a débuté par des définitions afin de mieux s'accorder sur ces notions. En 2020, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) donnait cette définition : « ...c'est une notion vaste qui englobe, entre autres, la santé électronique, la santé mobile, la télésanté et les données sanitaires ... des solutions sont susceptibles de renforcer les systèmes de santé, comme les prestations de services de santé directement à domicile et dans les communautés mal desservies, l'aide à la cartographie des flambées de maladies et l'intégration d'outils numériques permettant d'accroître la réactivité et la productivité des soins de santé, les dossiers de santé électroniques et les normes qui sous-tendent l'échange des données ». A cela, il faut ajouter la notion **d'illectronisme, parfois appelé illettrisme numérique**. Cela caractérise la situation d'un adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante. Le docteur Nicolas Giraudeau s'appuie également sur le rapport de l'étude HLS (voir plus haut) et reprend quelques données remarquables. En France, 72 % des adultes ont des difficultés pour utiliser les outils numériques en santé. Les exemples donnés par les personnes évoquent des soucis de fiabilités et/ou de pertinences des informations trouvées (fake news). Comment améliorer cette Littératie en santé numérique ?

Trois exemples ont été présentés :

~~~~ Une Joint Action (une action commune) concernant la prévention des maladies non transmissibles et les cancers, a été menée à Montpellier, financée en grande partie par l'UE et fédérant **26 pays**. Cet exemple insistait plus particulièrement sur la **lutte contre les inégalités**. Un autre thème a été développé : la santé orale, c'est-à-dire l'état de la bouche, des dents et de toutes les structures oro-faciales en liaison avec des fonctions essentielles, manger, respirer et parler. **IBM a participé à cette expérience à l'aide de L'IA (intelligence artificielle), pour lutter contre les fake news.**

~~~~ A l'université de Montpellier, l'**Ecole de santé numérique**, participe à l'amélioration des connaissances en santé numérique des professionnels en intégrant les citoyens.nes par l'utilisation d'une plateforme numérique, en phase de développement.

~~~~ La lutte contre l'illectronisme se met en place par la création d'ateliers menés par des professionnels en direction du grand public afin de faciliter les démarches en ligne, comme par exemple **savoir ouvrir son compte AMELI**.

En conclusion, l'usage du numérique en santé doit permettre de diminuer les inégalités et non pas les augmenter en tenant compte des barrières économiques (accès à des sites payants), des freins techniques (zones blanches, réseaux inaccessibles) et de la population mieux « former » à la pratique des outils numériques.

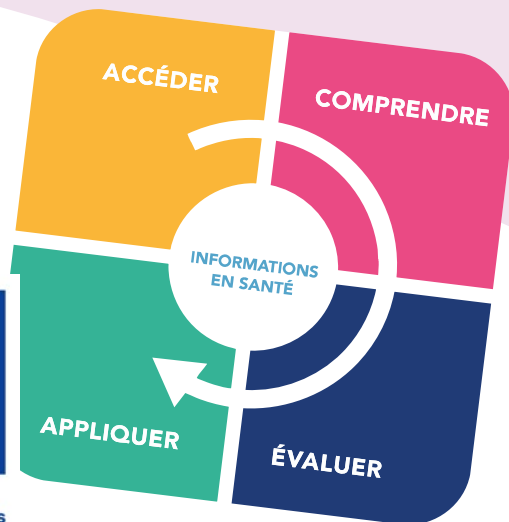
# LE TRAITEMENT CONSERVATEUR

Fin 2022, un membre de France Rein Lorraine a été invité par le CHRU à un jeu de rôle sur le **Traitement Conservateur**. Sujet qui a mis mal à l'aise notre participant comme, ensuite, l'ensemble de notre CA. En effet, nous ne maîtrisons pas ce concept et, pour nous, il était assimilé à la fin de vie, à l'opposé de nos actions en ETP où nous nous positionnons sur le mieux vivre sa maladie. Cela renvoie également à des questions **beaucoup plus intimes sur la mort**. Lors de notre CA du 26 janvier 2023, nous avons convenu qu'il nous fallait plus d'informations sur ce sujet.

Tout naturellement, nous avons engagé une discussion avec Nephrolor – qui est devenu Innov-Néphro – avec qui nous avons une collaboration constructive depuis 20 ans. Ceux-ci nous ont aidés à préciser nos besoins et les réponses à y apporter. C'est ainsi que le principe d'une formation sur la démarche palliative incluant le traitement conservateur a été décidé.

Dans le même temps, la Fondation de France a lancé un **Appel à Projet correspondant à notre formation**. En 2 mois, il nous a fallu monter le projet qui a été agréé en juillet 2024 !

Nous sommes reconnaissants auprès de Fabienne Reffort et Corinne Bouin qui n'ont pas ménagé leurs efforts ! Les 14 et 15 octobre 2024, s'est déroulée la formation à l'accompagnement des Patients (es) Ressources sur la thématique du traitement conservateur. Elle s'adressait à dix personnes issues de France Rein Lorraine et un représentant de France Rein Champagne-Ardenne. Nous étions accueillis dans les locaux de France Rein Lorraine à Vandoeuvre les Nancy.



Cette formation comporte deux jours en présentiel et une troisième journée consacrée à une phase d'observation lors d'une séance collective. **Qu'est-ce qu'un traitement conservateur ?** Il s'agit d'un traitement actif, mais sans dialyse, qui inclut la poursuite des soins néphrologiques ; les traitements initiaux gardent toute leur place.

**Ces deux premiers jours se sont déroulés autour de deux thèmes principaux :**

Tout d'abord, **aider les patients et les accompagnants dans leur choix de traitement conservateur** ; dans un deuxième temps, **définir le plus précisément possible le traitement conservateur**. En amont, les objectifs et les techniques pédagogiques avaient été définies ainsi que la validation. Nous avons bénéficié de l'apport d'intervenantes de grande qualité : les docteurs E. Laurain (néphrologue) et C. Lévêque (médecin expert en soins palliatifs), Mmes V. Morel (psychologue experte en soins palliatifs) et L. Houillon (IPA mention « néphrologie »).

~ Cette formation a été présentée au 4<sup>ème</sup> Colloque International sur le partenariat de soin avec les patients, à Lyon, durant la deuxième semaine d'octobre par Corinne Bouin, représentante de Innov- Néphro et Pascal Févotte, président de France Rein Lorraine, où elle a reçu un accueil très favorable. Nous remercions vivement l'ensemble des actrices et acteurs pour leur engagement dans cette formation novatrice, qui s'est conclue par un bilan, le 25 mars 2025, à Champelle.

**Une seconde session est en cours en 2025.**

## OS : ILS SONT VIVANTS ET DIALOGUENT AVEC LES REINS !

La science avance et nous apporte son lot de surprises et de progrès. Nous pensions tous que nos os étaient une matière inerte, tout juste bons à se casser ou faire des ennuis aux greffés particulièrement sensibles à l'ostéoporose... Or, nos os participent à des échanges chimiques avec les reins !

En effet, il vient d'être découvert que l'os sécrète des hormones. Notre squelette participe à la régulation de fonctions biologiques vitales. Gérard Karsenty, généticien, explique que « ça ne veut pas dire que l'os est plus important que le cœur, le foie ou le rein, mais ça veut dire que le cœur, le foie ou le rein ne sont pas plus importants que l'os. Ce qui est déjà une correction générale ».



Dès 2006, Lynda Faye Bonewald, chercheuse étasunienne, a repéré un facteur de croissance des fibroblastes (FGF23). Cette hormone, dérivée des os, contrôle l'activité des transporteurs rénaux de phosphate. Elle joue également sur la vitamine D, le taux de calcium et le fer. D'autres hormones y sont également découvertes, notamment favorisant l'insuline et influant sur le glucose. Nous en sommes à 375 candidats potentiels impliqués dans la communication entre l'os et le corps.

**Donc, l'os est bien vivant.**

Lynda Faye Bonewald s'en réjouit : « Nous entrons en territoire inconnu ! » Et, nous aussi, nous pouvons nous réjouir de tous ces travaux qui mettent en valeur les interactions avec nos reins : ce sont des voies nouvelles vers un futur où l'on saura guérir les maladies du rein ! Les sources peuvent être retrouvées sur [epsilonoon.com/sources](https://epsilonoon.com/sources). Epsilonoon est un magazine scientifique vendu en kiosque.



## LA CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN FRANCE

Vous l'avez peut-être remarqué, par une certaine nervosité dans les établissements de santé, la Certification des établissements de santé a débuté. La certification des établissements de santé en France est un processus essentiel qui vise à garantir la qualité des soins et la sécurité des patients. Ce dispositif, mis en place par la Haute Autorité de Santé (HAS), a pour objectif d'évaluer et d'améliorer les pratiques des établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés.



### La certification porte sur :

- Le niveau des prestations et soins délivrés aux patients,
- La dynamique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins mise en œuvre par les établissements

### Il s'agit de :

- Promouvoir les démarches d'évaluation et d'amélioration des pratiques,
- D'atteindre un niveau de qualité sur des thématiques prioritaires,
- De renforcer l'information des patients et des usagers par la communication des résultats obtenus par les établissements.

### Elle comporte plusieurs phases dont les deux principales sont :

- Une autoévaluation par les professionnels de l'établissement sur la base d'un référentiel élaboré par la Haute Autorité de santé ;
- La visite de certification, conduite par des experts-visiteurs. L'expert-visiteur est un professionnel de santé expérimenté (médecin, pharmacien, directeur, soignant et autres cadres hospitaliers) exerçant en établissement de santé qui est mandaté par la HAS pour réaliser les visites de certification.

Il identifie les acquis en termes de gestion de qualité et de risques et les points de non-conformité. Un rapport est ensuite établi. Ce rapport permet à la HAS de fonder une décision graduée. Il s'agit de prononcer une décision utile et porteuse de sens pour les établissements et de les rendre autonomes dans l'identification de leur risque et la priorisation de leurs plans d'actions.



# DÉPISTAGES DES MALADIES RÉNALES EN LORRAINE

En France, **6 millions de personnes ont les reins malades et l'ignorent**. Lorsqu'elles s'en rendent compte, il est souvent trop tard.

Pourtant, en s'informant sur ces pathologies et les risques qui y sont associés et en se faisant dépister, il est possible de retarder, voire d'éviter ces maladies très lourdes. **Le surpoids, le diabète et l'hypertension artérielle sont autant de facteurs aggravants.**

En 2024 et pour la 19<sup>ème</sup> année consécutive, France Rein Lorraine a tenu de nombreux lieux de dépistages et d'informations gratuits.

Les dépistages des maladies rénales offrent une opportunité, pour les femmes comme pour les hommes, de se faire dépister et de vérifier le bon fonctionnement de leurs reins. En cas d'anomalie, ce dépistage peut permettre une prise en charge précoce. **Ces dépistages sont aussi une occasion de sensibiliser le grand public aux problématiques relatives aux maladies rénales.**

**1072 dépistages ont été réalisés en 2024 ce qui représentent un investissement important pour nos bénévoles et nous les remercions infiniment.**



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRESCRIPTION

Le dispositif d'accompagnement à la prescription vient de faire son apparition en février 2025 pour les antidiabétiques analogues du GLP-1 à savoir les médicaments : **OZEMPIC®, VICTOZA®, BYETTA®, TRULICITY® pour les diabétiques de type 2.**

Depuis le 1er février 2025, la prise en charge de ces médicaments pour les diabétiques est subordonnée au renseignement par le médecin sur un formulaire spécifique, d'éléments relatifs aux circonstances et indications de la prescription : âge du patient, patient atteint d'un diabète de type 2, prescription en monothérapie ou en association.

Un justificatif d'accompagnement à la prescription imprimable est remis au patient en même temps que l'ordonnance. **Le patient doit conserver ce justificatif afin de le présenter à chaque dispensation.** Ce justificatif est valable pour toute la durée du traitement.

Lors de la facturation, le pharmacien doit vérifier le caractère conforme de la prescription et ne peut facturer le médicament que lorsqu'il est prescrit dans ses indications thérapeutiques remboursables.

**En l'absence de formulaire, le pharmacien pourra délivrer le médicament mais le patient devra le régler en totalité, sans prise en charge possible !**

Certains médecins sont vent debout contre ce dispositif qui va compliquer la prise en soins des diabétiques et n'apporte rien aux patients connus via leur ALD. Certains médecins refusent de remplir le formulaire impliquant la non prise en charge par l'assurance maladie. **Le patient est une fois de plus pris en otage et c'est inadmissible.**

Dans la nouvelle loi sur le financement de la sécurité sociale 2025, il est prévu que les transports sanitaires soit soumis au remplissage d'un formulaire spécifique par le médecin pour permettre au patient d'être remboursé.

Nous le voyons, **les formulaires vont croître et cela ne doit pas se faire au détriment des patients** qui ont besoin des soins.



# DÉPARTEMENTS



## MEUSE

### En Meuse , on aime partager des bons moments...

Depuis le début de l'année, France Rein Meuse a organisé 2 après midi festives. En janvier, la traditionnelle galette des rois à Nubecourt, puis en mars un après-midi musical à Clermont en Argonne. Ce fut des moments de rencontres chargés de beaucoup de sympathie.

Au programme de cette année, nous avons accueilli l'assemblée générale de notre association régionale au moulin de Chanteraine le 18 mai et également organisé une journée détente à Reims début octobre.

Ces journées de rencontres sont financées en grande partie par les 2 lotos que nous organisons en période hivernale.



### Merci Lucette pour ce que tu as apporté

France Rein Meuse et France Rein Lorraine ont le très grand chagrin de vous faire part du décès de leur amie Lucette Charlier. La même semaine, France Rein Meuse avait la douleur de perdre Roselyne Rolin qui côtoyait Lucette.

Lucette a été longtemps représentante de la Lorraine au CA de France Rein, également administratrice de la Lorraine pendant plus de 20 ans et administratrice de la Meuse qui était son essence même.

Née en 1946, elle s'est mariée en 1968 avec Roger qu'elle a accompagné depuis longtemps à la FNAIR puis France Rein et avec qui elle a partagé tous les combats dont celui de sa propre maladie rénale mais aussi dans leur implication dans l'accueil des familles des détenus du Centre de Détention de Montmédy ou dans leur paroisse.

Dialysée à domicile pendant 18 ans, puis greffée pendant 37 ans, elle connaissait bien le parcours d'insuffisance rénale. Partout, elle était un modèle, mais qui, à sa façon, faisait comprendre sa désapprobation le cas échéant !

Ces dernières années, son grand bonheur, c'étaient ses nièces et petites-nièces dont elle adorait s'occuper et pour lesquelles leur « tata » était si chère à leur cœur.

Elle était pour tous ceux qui l'ont côtoyée plus qu'une amie...

Avec Roger, son époux, elle a tant donné pour les Insuffisants Rénaux que continuer leurs actions est le plus bel hommage.

*"Si Dieu nous prend un à un nos amis, c'est pour faire d'eux les étoiles de notre espérance et de notre ciel."*

**Charles Journet**



# VOSGES



## Evelyne, une amie est partie

Ce 30 juillet 2024, notre amie Evelyne Gallet nous a quittés alors qu'elle avait 70 ans. Depuis la Covid 19, elle ne s'était pas remise du climat anxiogène et sa fin de vie a mis fin à de nombreuses souffrances physiques. Evelyne était administratrice de France Rein Lorraine et des Vosges depuis 1982. Evelyne aimait plus que tout l'association dans les Vosges, c'était sa source, son monde. Elle en était plus que la Secrétaire, elle en maîtrisait toute l'organisation, son histoire. Elle était de toutes les activités, maîtrisant tous les détails ! Evelyne connaissait tous les adhérents, elle était leur confidente, leur soutien. Elle était généreuse, pleine d'empathie, toujours présente pour les autres. Elle était indissociable de Roland, son alter ego toujours à ses côtés, à l'aider, la soutenir. L'insuffisance rénale, elle la connaissait de l'intérieur avec les dialyses et les greffes, ce qui lui conférait une expertise et une autorité dans les conseils. Croyante d'un Dieu qui prône l'amour et le partage, elle avait l'espoir d'un monde où l'on ne souffre plus. Son départ est une plaie ouverte, mais nos souvenirs, un guide.

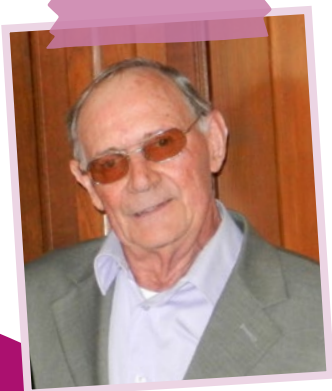
## Quand la greffe d'un rein rajoute des jours à la vie

Un adhérent des Vosges, M. René CHEVREUX, va bientôt fêter son anniversaire de greffe, âgé de 87 ans, il aura 41 ans de greffe de rein le 24 avril 2025.

Suivi depuis 1978 suite à un fort taux d'albumine, dialysé en mai 1983 (6 mois à Vittel et 6 mois à domicile), il a reçu un greffon le 24 avril 1984.

René a adhéré en 1983 à l'association AIR Vosges, présidée par M. SEURET. Il fut membre du conseil d'administration de cette date jusqu'à 2012.

Malgré d'autres soucis de santé (douleurs), il espère encore avancer dans la vie, avec toujours le risque d'un rejet, en pensant toujours à son donneur.



## France Rein Vosges pense au confort des dialysés

Suite au legs de Lucienne Thomas, adhérente et amie, dans des circonstances dramatiques, France Rein Vosges a décidé que celui-ci serait destiné au confort des dialysés de l'ALTIR dans les Vosges, Etablissement à laquelle elle était attachée.

France Rein Vosges s'est donc rapprochée de Laetitia Vinel, la cadre santé des Vosges à l'ALTIR, qui a réfléchi avec l'équipe de soins et les patients sur les besoins éventuels.

**Il a été relevé la difficulté de tenir un livre, une revue, une tablette, pendant la séance.**

Il y a bien la télévision – quand elle fonctionne bien – mais cela ne suffit pas et nombreux sont les patients empêchés de lire pour des raisons de confort et de fragilité de la fistule...

Il a donc été demandé de **fournir aux centres ALTIR vosgiens** des porte-livres et revues, porte-tablette et chariot de lecture. Une majorité de membres du CA étant ou ayant été dialysé, cette proposition leur a été tout de suite compréhensible !

A l'automne 2024, les centres vosgiens ont donc été dotés de ce matériel et, tout de suite, il a répondu à l'attente.

Quant au chariot de lecture pour lequel nous restions sceptiques, il est bien utilisé, alimenté en ouvrages par les patients et, ainsi, améliore la vie sociale des centres concernés.

Il reste à trouver une place pour rappeler que c'est grâce à France Rein Vosges, en respect de la mémoire de Lucienne.



# MOSELLE



## Plantation d'un arbre de vie à Marly

A l'initiative de l'ADOT 57, de M. Michel Maurer et en partenariat avec la Commune de Marly, France Rein Moselle a participé le 6 novembre 2024 à la plantation d'un Ginkgo Biloba, devant le NEC (Nouvel Espace Culturel). Il est symbole de résistance et de longévité, il rend hommage aux donateurs d'organes et à leurs familles.

**B. Ginther**



## Inauguration de la Maison Sport-Santé du Groupe SOS Santé à Saint-Avold

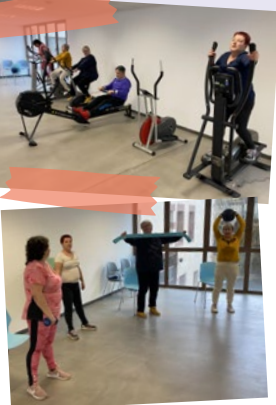
Le 19 février 2025 a eu lieu l'inauguration de la Maison Sport-Santé du Groupe SOS Santé à Saint-Avold. Cet événement marquant a réuni de nombreux acteurs engagés pour la santé, notamment des professionnels de santé, des représentants de la municipalité, ainsi que Solène et Cyril, coachs spécialisés en sport adapté, en partenariat avec Prescri'Mouv.



Grâce à la prise en charge par Prescri'Mouv, cette initiative offre aux patients un accompagnement personnalisé favorisant le développement des capacités cardiaques et respiratoires, tout en freinant la perte musculaire. L'activité physique adaptée permet également une meilleure tolérance aux traitements, réduisant les effets secondaires et les douleurs, et améliorant ainsi significativement la qualité de vie des patients atteints de maladies rénales et d'autres pathologies chroniques.

*"Ensemble, continuons à promouvoir l'importance du sport pour la santé et la qualité de vie de tous !"*

**Clotilde**



## Une nouvelle dynamique au sein de l'Association Saint-André

Depuis mai 2024, l'Association Saint-André a amorcé une nouvelle dynamique avec un changement de direction et de présidence. Dans la continuité de l'engagement et des valeurs portées par l'ancienne gouvernance, nous poursuivons notre mission d'excellence médicale et d'innovation au service des patients. Cette transition s'inscrit dans une volonté de renforcer la qualité des soins, de développer l'offre médicale et d'intensifier nos actions de prévention.

La prise en charge qualitative de nos patients demeure notre priorité. Nous nous attachons à garantir un accompagnement personnalisé et optimal, en misant sur la formation continue des professionnels de santé et sur l'intégration des dernières avancées médicales et technologiques. L'optimisation des parcours de soins, la coordination entre les différents acteurs et l'amélioration des protocoles constituent autant d'axes stratégiques pour assurer une prise en charge fluide et adaptée aux besoins des patients. Dans une volonté d'enrichir notre offre médicale, nous souhaitons développer un nouveau lieu de consultations sur notre site de Talange. Ce projet a pour but de répondre à un besoin de ce bassin de population.

Le parcours pré-suppléance, qui accompagne les patients en amont de la suppléance continue de se développer. Nos programmes d'éducation thérapeutique permettent aux patients de mieux comprendre leur pathologie et d'adopter des comportements favorables à leur santé. Les soins de support, incluant un accompagnement nutritionnel et psychologique, complètent cette démarche pour améliorer la qualité de vie des patients. En complément et depuis plusieurs années, l'ASA propose à ses patients des séances d'activité physique adaptée qui jouent un rôle essentiel dans la prévention et la gestion de la maladie rénale. En tant que "Maison Sport-Santé", nos enseignants en activité physique adaptée ont à cœur de proposer une offre variée permettant aux patients de préserver leur autonomie et de limiter les complications liées à la sédentarité.



Un axe essentiel de notre engagement repose également sur l'accompagnement des patients dans leur parcours d'accès à la greffe. Notre « cellule greffe » composée de secrétaires et d'Infirmières en Pratique Avancée soutiennent les patients tout au long de leur parcours vers la transplantation rénale en leur proposant un suivi personnalisé leur permettant d'aborder cette étape dans les meilleures conditions.

Nous sommes actuellement en phase de finalisation de l'avant-projet sommaire d'un nouveau bâtiment, dont les travaux débiteront en avril 2026. Conçu comme un véritable pôle de prévention de la maladie rénale, ce futur espace de plus de 2 500 m² réunira les consultations néphrologiques, un centre dédié à l'éducation aux techniques autonomes et à la prise en charge à domicile, ainsi qu'un service structurant le parcours pré-suppléance et l'éducation thérapeutique. Ce projet ambitieux vise à fluidifier les parcours de soins et à renforcer une approche préventive, coordonnée et innovante.

Nous nous préparons également à la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) prévue en novembre. Cette étape cruciale nous permet d'évaluer nos pratiques, de renforcer notre culture de la qualité et d'assurer une conformité optimale avec les exigences réglementaires. Enfin, nous renforçons notre collaboration avec UNEOS et SOS Santé afin de proposer une prise en charge globale, cohérente et coordonnée. Cette collaboration renforce la continuité des soins et facilite l'accès à des expertises complémentaires pour répondre au mieux aux besoins des patients. Dans cette dynamique, nous attachons une importance particulière à la concertation avec les représentants des usagers et les associations de patients, notamment France Rein, dont l'engagement contribue à faire évoluer nos pratiques en intégrant pleinement la voix des patients au cœur de notre démarche.

Animée par une volonté constante de progrès, l'ASA s'appuie sur l'innovation, la prévention et la coordination des acteurs pour faire évoluer la prise en charge de la maladie rénale chronique. À travers chacun de ses projets, l'ASA affirme son engagement à offrir aux patients des parcours de soins toujours plus personnalisés, efficaces et humains.

**Carine MEHUL, Directrice ASA**

## Une marche du rein hors du commun

Esteban Nourry, 28 ans, amoureux de la montagne est originaire de Mont-Saint-Martin en Meurthe-et-Moselle. Après avoir réalisé plusieurs treks, **il décide de réaliser un périple hors norme**. Il a pris la décision de quitter son emploi pour avoir la liberté de vivre cette aventure sans la limite de temps des congés.

LE BUT : **rallier Rotterdam à Menton**, avec un départ de la mer du Nord pour finir par un bain dans la mer Méditerranée. Son objectif est de parcourir le sentier du GR5, traversant les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France, **soit un total d'environ 3000 kilomètres pendant 200 jours**.

Mais si Esteban a décidé de se dépasser c'est surtout pour **collecter des dons**. Cette collecte réalisée au travers d'une cagnotte, pour une cause qui lui tient à cœur, les problèmes de santé rencontrés par sa mère, atteinte d'insuffisance rénale. Esteban a décidé de collaborer avec France Rein Lorraine pour cette aventure. L'intégralité des dons récoltés a été reversée en faveur des dialysés de l'hôpital de Mont-Saint-Martin.

Le périple a débuté le lundi **22 avril 2024**, traversée de la Hollande, continuation le long de la frontière entre le Luxembourg et l'Allemagne, en restant du côté luxembourgeois, jusqu'à Schengen puis traversée de la frontière à Sierck-les-Bains. France Rein profite de cette halte en France pour passer un moment avec Esteban et sa maman venue de Longwy avec son frère. **Un moment fort que nous avons réussi à partager.**

La Lorraine c'est surtout le début du meilleur passage du GR5 pour Esteban car la randonnée prend enfin de la hauteur avec la traversée des Vosges. Puis, suivront le Jura et les Alpes.

Pendant tout son périple, il nous a gratifiés de photos magnifiques, mais fait peur quelques fois, en empruntant des sentiers escarpés, tout en s'exposant à des blessures, des maladies ou encore en passant des nuits seul loin de tout sauf des animaux sauvages... Il nous a aussi touché par des rencontres humaines exceptionnelles preuve qu'il **existe des êtres vraiment HUMAINS**.

Arrivé à MENTON et après quelques jours de repos il a décidé de poursuivre la folle épopée en prolongeant par **le GR20 et la traversée de la CORSE.... en 9 jours**. Esteban a marché du 22 avril au 8 septembre 2024 et aura parcouru 2908 kms. Il a ainsi **réussi à récolter 3 410 € pour les dialysés de Mont St Martin**.

Cette magnifique action s'est concrétisée les 10 et 11 avril 2025 par la remise de paniers de fruits frais à toutes et tous les dialysés.es du service de dialyse, en présence du personnel et des représentants.es de France Rein.



**Merci à lui et à tous les donateurs.  
Encore, toutes nos félicitations !!!**

# MEURTHE ET MOSELLE



## Maison Départementale des Personnes Handicapées

Suite à la tenue de l'Assemblée générale de FRANCE REIN Meurthe et Moselle, nous avons constaté qu'une partie des adhérents.es présents.es méconnaissait la possibilité d'instruire un dossier auprès de la MDPH afin d'obtenir un pourcentage d'invalidité ouvrant certains droits. Pour ce faire, nous vous transmettons quelques informations sur ce sujet.

### LES DIFFÉRENTS DROITS :

A savoir : les personnes dialysées bénéficient d'un taux de 80% d'invalidité et ainsi peuvent formuler une demande de :

La CMI – carte de mobilité inclusion mention **invalidité qui permet d'obtenir une priorité d'accès : (anciennement carte d'invalidité)**

- aux places assises dans les transports en commun,
- dans les espaces et salles d'attente,
- dans les établissements et manifestations accueillant du public,
- dans les files d'attente,
- d'utiliser les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap mais aussi d'utiliser des places de stationnement normales et bénéficier de la gratuité (si mention « stationnement »...

A SAVOIR ! La CMI portant la mention « invalidité » ouvre droit également, sous certaines conditions, à divers avantages fiscaux (par exemple : demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu), ou à des avantages commerciaux comme, par exemple, dans les transports (RATP, SNCF, Air France), un droit de priorité dans l'attribution des logements sociaux, de la gratuité d'accès – ainsi que pour l'accompagnant – des musées Nationaux et des mesures particulières dans de nombreux lieux culturels...

La RQTH (reconnaissance de la qualité travailleur handicapé) qui permet d'être reconnu travailleur handicapé et de bénéficier d'un ensemble de mesures en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ainsi que leur maintien dans l'emploi. Cet avantage peut être un atout pour les employeurs de plus de 20 personnes qui doivent respecter l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap à hauteur de 6 % de leur effectif total.

Elle permet également l'accès à des actions financées par l'AGEFIPH ('Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) pour les salariés du privé et au FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Les personnes greffées quant à elles, auront un taux de reconnaissance du handicap entre 50% et 80%. Elles pourront toujours bénéficier de la RQTH. D'autres aides peuvent être attribuées mais sont assorties d'un plafond de ressources et de conditions qui déterminent les éventuelles aides auxquelles vous pourriez prétendre. Aussi il est important de vous rapprocher de la MDPH de votre département ou de votre assistante sociale afin de déterminer précisément ce qui correspond à votre situation. Différentes étapes pour constituer votre dossier : Vous pouvez accéder au formulaire sur internet à compléter ou vous rendre à l'accueil de la MDPH pour constituer votre dossier.

### CONSTITUTION DU DOSSIER :

- **Partie médicale : A faire compléter par votre médecin référent ou votre néphrologue**
- **Partie administrative / plusieures options :**
  - 1/ Par vous-même ou avec l'aide d'un aidant familial
  - 2/ Par une assistante sociale et vous-même
  - 3/ En vous rendant à l'accueil de la MDPH ou de ses points relais.

Le dépôt du dossier : Il peut être déposé à l'accueil de la MDPH ou adressé par courriel.

# SOLIDARITÉ

## AIDE À MAYOTTE

Comme vous le savez, Mayotte a été récemment dévastée. Malheureusement, les patients insuffisants rénaux de Mayotte font face à des défis uniques, notamment un accès limité aux soins et des conditions de vie difficiles.

Valérie Fernez, Présidente de France Rein La Réunion aide à mieux cerner les problématiques locales, et elles sont nombreuses. Elle s'est déjà rendue à Mayotte pour participer à l'état des lieux. Elle n'avait jamais vu une telle désolation.

Elle rapporte que **100 patients dialysés ont été rapatriés** sur l'île de la Réunion car **3 centres de dialyse sur 4 ont été détruits**. Désormais **2 centres de dialyse sont à nouveau fonctionnels**. Mais **95 patients dialysés sont décédés** faute de dialyse...

La situation reste compliquée également au niveau de l'eau, mais on en filtre pour les traitements de dialyse.

Elle constate aussi que l'ARS de la Réunion a été très réactive, contrairement à celle de Mayotte.

Après le passage du cyclone Chido à Mayotte en décembre, une cagnotte au profit des insuffisants rénaux sinistrés a été mise en ligne par France Rein qui a fait un versement de départ de **20 000 euros**. La cagnotte peut recevoir jusqu'à **50 000 euros**.

Pour leur part France Rein Lorraine et France Rein Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges ont abondé la cagnotte de **2 500,00 €**.

France Rein estime que distribuer des dons individuels est difficile et qu'il vaut mieux les confier aux structures et services professionnels. La SFNDT propose le Dr Vacher Coponat pour donner ses conseils.

L'objectif est que ces fonds récoltés aillent bien vers les patients insuffisants rénaux Mahorais.

Nous croyons fermement que chaque contribution, quelle qu'en soit la taille, peut faire une différence significative.

➤ Vous pouvez contribuer en ligne sur : [www.francerein.org/actualites/solidarite-mayotte](http://www.francerein.org/actualites/solidarite-mayotte)

Mais soyez assurés que ces fonds iront bien aux insuffisants rénaux de Mayotte et ne seront pas dilués, noyés, dans tout ce qui se met en place en termes de solidarité. Cela reste notre objectif dans cette opération de solidarité.



## VOYAGE

## CAMPING-CAR ET DIALYSE

Lors de la réunion de bilan de l'enquête patients à l'ALTIR où les Représentants des Usagers participaient, la question des voyages pour les dialysés a été abordée.

Fabien Aubry, Chef des Services Techniques de l'ALTIR, a relaté les difficultés pour des camping-caristes à dialyser lors de leurs pérégrinations.

En effet, il y a quelques années, avec les anciennes machines, c'était plus encombrant mais plus facile pour se déplacer.

Aujourd'hui, avec la NXSTAGE couplée à la PureFlow SL, elle prend la même place qu'un générateur d'hémodialyse conventionnel bien qu'elle permette de fabriquer son dialysat. De plus, le véhicule doit être absolument de niveau, pour stabiliser cette machine.

Le principe de la PureFlow est d'être branchée directement en eau continue (la Réserve du camping-car ne suffit pas) qui demande 60 l par pack de fabrication du dialysat (3 h d'amorçage du pack et 8 h de fabrication du dialysat). Il faut ajouter la gestion des vidanges avec une disconnection et une hauteur à respecter...

Le problème de l'alimentation électrique, c'est qu'elle doit être sur secteur en 220 volts (la batterie n'est pas suffisante).

A domicile, l'utilisateur a un système de repli avec des poches de dialysat déjà prêtes, ce qui ne peut être emmené en déplacement à cause du volume.

Comme on le constate, toutes ces contraintes font que le système est difficilement utilisable en camping-car...

Avec nos remerciements à Fabien pour ses explications.



# LES VILLES AMBASSADRICES DU DON D'ORGANES



L'opération Villes Ambassadrices du Don d'Organes poursuit son chemin (voir Lorreinfo n°44). Le 106<sup>ème</sup> Congrès des Maires de Moselle l'a abordé en novembre dernier. Ce département en compte à ce jour, cinquante. Ce nombre est obtenu en **ajoutant la communauté de communes du Haut Chemin Pays de Pange** (28 communes) aux communes seules. Six, sont en cours d'homologation.

Tout l'intérêt de cette action est de **sensibiliser, soutenir, susciter le débat**, l'échange, ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !

Chaque jour en France 2 à 3 personnes décèdent par manque d'organes, soit environ 1000 par an. Aidez-nous à les sauver en devenant ville ambadrice ou village ambassadeur du don d'organes.

Déjà plus de 600 communes engagées en France dont 12 en Moselle.

Merci



## BULLETIN D'ADHÉSION



Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement (à l'ordre de FRANCE REIN LORRAINE), au Trésorier de l'Association :  
M. Philippe GRANDEMANGE, 2 rue Aristide Briand 54510 Tomblaine

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur [www.francerein.org](http://www.francerein.org)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Département de rattachement : .....

Tél. : .....

Email : .....

(Uniquement utilisé pour l'envoi nos informations et notre newsletter)

Date et signature :

J'adhère en tant que :

- ☐ Adhésion en tant que membre + abonnement à la revue trimestrielle 'Ligne de Vie' : **39€**
- ☐ Adhésion membre (sans abonnement à la revue) : **28€**
- ☐ Abonnement à la revue trimestrielle 'Ligne de Vie' (sans adhésion membre) : **22€**
- ☐ Don complémentaire de soutien : .....€

Montant total du chèque : .....€

Votre adhésion (exclut l'abonnement à la revue) + don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé l'année suivante. / Les informations mentionnées ci-dessus seront utilisées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en août 2014. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations vous concernant. Vos coordonnées pourront être communiquées à d'autres organismes partenaires de France Rein.



Merci d'adresser vos courriers à l'adresse : France Rein, 41 rue du Couchant, 88000 Epinal

### Siège social de FRANCE REIN LORRAINE

Bâtiment ALTIR, 19 Rue du Bois de la Champelle  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
lorraine@francerein.org

[www.francerein.org/associations/lorraine/](http://www.francerein.org/associations/lorraine/)

### Nos référents locaux :

55

#### Présidente France Rein Meuse

Émilie Menegaz  
06 49 86 94 31  
emiliecuny7@gmail.com

54

#### Vice-présidente France Rein Meurthe et Moselle

Annick Singer  
06 17 95 22 56  
ppringer@hotmail.fr

57

#### Président France Rein Moselle

Helmuth Buschmann  
03 87 73 96 80  
charles.buschmann@orange.fr

88

#### Président France Rein Vosges

Pascal Févotte  
06 85 20 94 03  
p.fevotte@francerein.org

### Nos représentants France Rein Lorraine dans les Commissions des Usagers :

|                                                                 |                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| ALTIR / (54, 55, 57, 88)                                        | Joëlle Jacquart (Vice-Présidente)<br>Pascal Févotte, Joël Touteau, Benoit Gilet |
| ASA / (57)                                                      | Helmut Buschmann, Pierre Cuevas, Véronique Julien                               |
| CLINIQUE LOUIS PASTEUR / Essey-Lès-Nancy (54)                   | Michèle Grandemange                                                             |
| HÔPITAL, GROUPE SOS / Saint-Avold (57)                          | Clotilde Krzywizniak                                                            |
| POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / Epinal (88)                       | Jannick Revertori, Jeannine Swedrowski                                          |
| CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST VOSGIEN Neufchâteau / Vittel (88) | Joëlle Hummel                                                                   |

FRANCE REIN est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1972, par décret du 08/03/1991.  
25 associations régionales y sont affiliées.

Siège social national : France Rein - 19 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris - Tél. 01 40 19 92 85 - [contact@francerein.org](mailto:contact@francerein.org)